

La course au large est une discipline nautique assez récente et toujours en phase de structuration. Très spécifique, elle exerce une forte attractivité médiatique et comprend une dimension technologique très importante, que ce soit au niveau de la performance sportive, de la sécurité ou de la communication. De plus, ce sport nécessite des infrastructures adaptées. Cette activité sportive connaît un important développement économique. Le budget de la course au large est ainsi estimé à 600 millions d'euros en Bretagne. Les avancées technologiques de la course au large contribuent également au développement de la pratique nautique par le grand public.

Le Finistère est un département leader pour la structuration de cette activité, et au regard des résultats sportifs obtenus par ses navigateurs au large. La politique départementale d'aide à la filière, mise en oeuvre depuis 1990, avec le soutien de l'Etat et de la Fédération Française de Voile, s'est concentrée sur la mutualisation des moyens de formation proposés aux skippers (extension du centre de formation du Pôle Finistère en 2005) et sur la construction d'infrastructures portuaires sur le site de Port-La-Forêt (mise en place d'un ponton multicoques en 2002).

La concentration de ces moyens techniques et humains constitue une dynamique, qui a fait du site de Port-La-Forêt une référence sportive européenne. Les efforts importants d'amélioration de l'accueil portuaire réalisés par le Conseil général permettront en 2008 d'accueillir toutes les séries de compétition de course au large et de renforcer cette synergie.

Toutefois, le Finistère est aujourd'hui fortement concurrencé par d'autres sites tels que Lorient, Saint-Quai Portrieux, La Rochelle, la Grande Motte ou des villes étrangères comme Barcelone. Pour conserver son leadership, le Département doit continuer à développer la formation, les secteurs technologiques et de recherche ainsi que des réseaux de communication.

### **1 - Accueil des monocoques 60 pieds : demande de subvention complémentaire**

Le port de plaisance de Port-La-Forêt, situé sur la commune de La Forêt-Fouesnant, compte 1 010 emplacements. Il ne permettait pas jusqu'à présent le stationnement prolongé des monocoques de 60 pieds. Les skippers de ces navires, issus pour la plupart de la série Figaro, sont partenaires du Centre d'entraînement Finistère Course au Large depuis sa création sur le site. Ils ont manifesté le souhait de pouvoir conserver Port-La-Forêt comme port d'attache. Afin de répondre aux besoins exprimés par les coureurs, un projet d'aménagement portuaire permettant d'accueillir les monocoques 60 pieds a été élaboré par la SAEM SODEFI.

Ces travaux ont été évalués à 3 646 250 € HT. Le financement de cet investissement est assuré par le Conseil général, qui s'est prononcé à hauteur de 2 000 000 € lors de sa séance plénière du 15 juin dernier, par le Conseil régional qui a accordé une aide de 827 500 € au titre du Contrat de Pays de Cornouaille, et par la SAEM SODEFI à hauteur de 818 750 €.

Cependant, des impératifs techniques préconisés par les Services de l'Etat et par la Commune de La Forêt-Fouesnant, concédante, ont modifié le projet initial. Des travaux supplémentaires s'élèvent à 274 545 €. La SAEM SODEFI sollicite la participation financière du Conseil général sur ce surcoût.

Une subvention complémentaire de 150 000 € sur cette opération, correspondant au prorata de la participation départementale a été votée.

## **2 - Pôle Finistère Course au large : projet de formation pour le Vendée Globe 2008**

Le Conseil général participe au fonctionnement de plusieurs associations d'intérêt départemental participant au développement de la filière nautique finistérienne. A ce titre, le Pôle Finistère Course au Large a sollicité une subvention de fonctionnement de 45 500 € pour l'exercice 2007, d'un montant identique aux années précédentes.

Dans le cadre de la préparation du Vendée Globe en 2008, le Pôle Finistère a prévu la mise en place d'une formation spécifique pour les onze navigateurs du centre sur les 27 compétiteurs inscrits qui participeront à cette épreuve nautique.

Pour les aider collectivement à cette préparation, le Pôle propose de mettre en place un dispositif de formation et de suivi adapté à cet objectif sportif majeur. Si chaque skipper conduit un projet individuel, certains domaines peuvent être mutualisés pour une meilleure efficacité. Cette formation s'appuiera sur le site de Port-La-Forêt dont les structures d'accueil sont optimisées pour cet entraînement.

Il s'agira de :

- répondre à la demande d'entraînement collectif des skippers,
- permettre un échange d'informations pouvant contribuer à l'élévation du niveau global de performance des athlètes,
- démontrer le savoir-faire du Pôle Finistère dans la préparation à la haute performance en course au large,
- créer un pôle ressources au service du haut niveau sur le site de Port-La-Forêt.

Le budget prévisionnel de la préparation est estimé à 57 500 € sur lesquels le Pôle Finistère sollicite une subvention exceptionnelle de 15 000 € au titre du dispositif d'aides au fonctionnement des structures nautiques d'intérêt départemental.

Il a été accordé une subvention exceptionnelle de 15 000 €.

## **3 - Projet de course transatlantique entre le port de Bahia au Brésil et Port-La-Forêt**

La société «Mer et projets», basée à Port-La-Forêt, a développé le projet d'une course transatlantique retour de la transat Jacques Vabre, entre Bahia au Brésil et Port-La-Forêt, épreuve qui sert de course qualificative pour le prochain Vendée Globe. Le départ de Bahia est prévu entre le 25 et le 30 novembre 2007, pour une arrivée prévue 16 jours plus tard dans le Finistère.

Cette course, réservée aux voiliers 60 pieds de la classe «IMOCA» pourra être un support de promotion tout à fait original pour l'inauguration des nouvelles installations dédiées à l'accueil des monocoques 60 pieds sur le site de Port-La-Forêt. Programmée à une période de l'année où les animations sont moins nombreuses, la course coïncide de plus avec la tenue du Salon nautique de Paris début décembre, où elle sera relayée par la mise en place d'un PC course, constituant une attraction pour le stand de la Bretagne et du Finistère.

Le budget minimum nécessaire pour l'organisation de cette course s'élève à 190 000 € HT, sur lesquels 60 000 € sont attendus des collectivités départementales et régionales. L'organisateur sollicite auprès du Conseil général du Finistère une subvention de 40 000 € qui a été accordée.